

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 – 14**

Nombres de conseillers

En exercice	9
Présents	9
Votants	9
Absents	0
Exclus	0
Procuration	0

DE LA COMMUNE DE CRAS

Séance du vingt-un mars,
L'an deux mil vingt-six, à **9 heures**.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, en mairie,
sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

**Date de la
convocation**

17 mars 2026

Date de l'affichage

17 mars 2026

Etaient présents : DI MARIA Nicole – BANCHERI Frédéric – CLAUDIO
Catherine – LAURENT Irène – MICHEL Stéphane – MOROT Barbara –
NURIT Fabien – TRENOY Chantal – VEYRET Gérard

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) :

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s) : MOROT Barbara

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les résultats des élections municipales du 15 mars 2026,
Considérant qu'il appartient au Maire de déléguer une partie de ses
fonctions aux adjoints et, le cas échéant, à des conseillers municipaux,
Considérant l'intérêt d'identifier un conseiller municipal susceptible d'être
chargé de missions spécifiques,

OBJET :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**CONSEIL
MUNICIPAL
/
DESIGNATION
D'UN
CONSEILLER
MUNICIPAL
APPELE A
RECEVOIR UNE
DELEGATION
DE FONCTIONS**

DÉCIDE

- Article 1 : De désigner M. Gérard VEYRET conseiller municipal, en
vue de l'exercice de fonctions qui pourront lui être déléguées par le
Maire.
- Article 2 : Les attributions précises de cette délégation seront fixées
ultérieurement par arrêté du Maire.
- Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente
délibération.

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 21 mars 2026,

La/le secrétaire de séance

Le Maire,
Nicole DI MARIA